

AU FIL DE LYON

N° 25

Mars/Avril 2026



Arrondissement

Métropole

Ville

ÉLECTIONS DES 15 ET 22 MARS

Trois votes par électeur

— P. 10-15

Tête d'or : 300 000 €
pour les serres au
Loto du patrimoine

— P. 6

Devenez
assesseur dans
un bureau de vote

— P. 15

Dans les coulisses
du théâtre
des Célestins

— P. 24-25

03 **Édito du maire**04 **En bref**06 **C'est dans l'actu**

Loto du patrimoine :
300 000 €
pour les serres



© Dominique Robert

07 **Léonie Chaptal,**
dernière-née
des crèches
lyonnaises

08 **Boussole**
du bien-être

09 **Chalet du parc,**
ouverture
en vue

10 **Dossier**
3 scrutins,
3 votes
par électeur



© Muriel Chaulet

17 **On sort**
Reperkusound
investit la Halle
et le Transbo



© Bric Robert

18 **Les Chants**
de mars ont
20 ans

20-21 **Le Grand entretien**
Pauline Legal,
cheffe engagée

22-23 **Dans ma rue**

24-25 **Coup d'œil**
Les coulisses
des Célestins



© Muriel Chaulet

26-34 **Mon arrondissement**35 **À l'écoute**36 **Tribunes**

38 **BD**
Les ficelles
des funiculaires



© Gély me berguin



© Muriel Chaulet

“**En mars,
la démocratie
locale va
s'exprimer
pleinement**”

Mars, un mois charnière pour Lyon

Comme chaque année, mars est le mois où le printemps s'installe peu à peu, où la ville s'anime de mille rendez-vous culturels et sportifs. Cette année, il faut ajouter : le mois où la démocratie locale va s'exprimer pleinement.

Les 15 et 22 mars prochains, les Lyonnaises et les Lyonnais seront appelés aux urnes pour un scrutin inédit. Pour la première fois, trois élections auront lieu le même jour : celle concernant les Mairies d'arrondissement, celle concernant la Mairie de Lyon et celle concernant la Métropole de Lyon.

Une organisation spécifique a été mise en place pour accueillir ce triple événement, avec des enveloppes et des parcours distincts, afin que chacun puisse voter dans les meilleures conditions. Dans certains quartiers, les lieux de vote évoluent : toutes les informations utiles sont disponibles et des agents comme des bénévoles seront mobilisés pour accompagner les électeurs. Profitons-en pour saluer l'engagement indispensable des assesseurs, rouages citoyens essentiels de notre vie démocratique.

Un mois de respiration collective

La floraison culturelle lyonnaise s'annonce, une fois encore, dense et réjouissante. Les Chants de mars, événement populaire récurrent, célèbrent leurs 20 ans. Ils continuent, avec exigence et audace, de faire résonner les voix émergentes de la chanson francophone sur de nombreuses scènes de la Métropole. Le musée d'Art contemporain propose, lui, une pleine saison de questionnements, d'ironie et de regards sensibles sur notre histoire et

nos sociétés. Le Théâtre des Célestins, auquel ce numéro consacre un coup d'œil, rappelle combien le spectacle vivant est une aventure humaine, faite de métiers, de passions et de coulisses souvent méconnues.

Côté sport, le Lyon Urban Trail invite à redécouvrir la ville autrement, en gravissant ses escaliers, en franchissant ses reliefs et en reliant ses quartiers dans un même élan collectif. Enfin, ce numéro s'attarde sur une notion qui nous est chère : le bien-être.

« *La qualité de vie ne se résume pas à des chiffres mais aussi à ce que chacun ressent* »

Reconnaissant que la qualité de vie ne se résume pas à des chiffres, mais aussi à ce que chacun ressent au quotidien, la Ville s'est engagée dans une démarche participative pour mieux comprendre ce qui compte vraiment pour les habitantes et habitants. La Boussole du bien-être est le résultat concret de cette démarche.

Un outil à explorer, découvrir et étoffer, pour prendre ensemble la direction d'un épanouissement plus complet. Jolie visée.

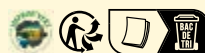
En mars, Lyon vit, débat, crée, bouge. Grâce à vous et à nos dévoués agents publics, qu'il ne faut jamais oublier de remercier.

Bonne lecture.

Le Maire de Lyon

Au Fil de Lyon

Magazine édité par la Ville de Lyon — Consultable sur lyon.fr — Mairie de Lyon - 69205 Lyon Cedex 01 — Tél.: 04 72 10 30 30 — **Directrice de la publication**: Jeanne Rebuffat — **Rédacteur en chef**: David Besson — **Rédaction**: Séverine Ropert-Andrieu, Fanny Roche, Muriel Chaulet, Charlotte Petit, Marie Towhill, Cécile Prenveille — **Crédit photo de couverture**: Muriel Chaulet — **Création maquette**: In medias res — **Réalisation**: In medias res — **Mise en page**: Micro 5 — **Impression**: FOT — Imprimé sur papier 100 % recyclé — **Distribution**: Mediaposte — **Tirage**: 300 000 ex.



En bref

Stationnement : deux applis pour régler facilement

Depuis le 31 janvier, deux nouvelles applications, EasyPark et PayByPhone, remplacent Flowbird pour payer le stationnement en ligne à Lyon. Vous pouvez utiliser l'une ou l'autre pour régler votre stationnement, recevoir une notification avant la fin de votre ticket, régler uniquement le temps consommé et gérer vos justificatifs de paiement.

➕ easypark.com / paybyphone.fr

Bachut (8^e) : un îlot de fraîcheur dès ce printemps

Terminé l'îlot de chaleur de la place Pina-Bausch (8^e), ex-place du Bachut, devant la Maison de la danse ! Un réaménagement et sa végétalisation en cours vont la transformer en havre de fraîcheur d'ici à la fin du mois de mars.

Différents espaces sont prévus pour les habitants, les usagers de la Mairie du 8^e et la Maison de la Danse.

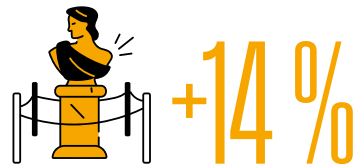
Au cœur du projet, un espace arboré avec l'implantation d'une centaine d'arbres. Parmi les massifs arbustifs, des rosiers rendront hommage à l'histoire horticole du quartier. Au 19^e siècle, des champs de roses étaient cultivés ici-même. Les roses lyonnaises étaient alors réputées dans le monde entier.

Trois fontaines ajouteront de la fraîcheur à l'ensemble. Pour la détente, une zone de pique-nique sera créée, avec des nouveaux mobiliers. De plus, une aire d'ébats canine de 300 m² avec agrès sera aménagée.

Un parvis a déjà pris forme devant la Maison de la danse, lieu extérieur où des petites performances seront présentées. En concertation avec les habitants, la place porte désormais le nom de la célèbre chorégraphe allemande Pina Bausch.

Un bois pour la Part-Dieu

Pas évident d'envisager un bois en plein cœur de la Part-Dieu ! La première phase de ce projet, qui fera 1,2 ha à terme, a pourtant bien été livrée en début d'année. Dans la continuité de la nouvelle place Béraudier, la rue Bouchut a été végétalisée avec notamment 73 arbres et 2 400 arbustes. Mais pas n'importe comment : les concepteurs ont reconstitué les conditions d'un véritable écosystème et amené un maximum de fraîcheur grâce à l'ombre des arbres et par des plantations basses. De quoi rafraîchir ce quartier très minéral. Mais aussi séduire piétons et cyclistes, dont les trajets sont désormais séparés, et qui se voient offrir bancs, fontaines, station Vélo'v et arceaux vélos.



C'est, en moyenne, la hausse de fréquentation du musée des Beaux-Arts et du musée d'Art contemporain en 2025. Le MBA a battu son record d'entrées avec 375 000 visiteurs (+15%), alors que le maLyon a accueilli 117 897 personnes (+13%).

Résidence seniors : location courte durée

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez vous reposer pour une convalescence, disposer d'un logement temporaire ou tester la vie en Résidence seniors avant une installation plus longue ? C'est possible ! 5 Résidences seniors municipales proposent des locations de 15 à 90 jours. Les résidents temporaires disposent des mêmes services que les résidents permanents, dans un environnement sécurisé 24h/24 et 7j/7. Les appartements ont une superficie de 20 à 33 m², les tarifs mensuels vont de 620 à 806 €.

➕ lyon.fr

L'ASUL Lyon Volley à Mado Bonnet

Lyon - Saint-Étienne à Mado Bonnet ? C'est en mode clin d'œil par ce derby que l'ASUL Lyon Volley a inauguré sa nouvelle résidence à la salle Mado Bonnet (8^e) le 11 janvier, avec une belle victoire 3 sets à 0. L'équipement de 1400 places a été réaménagé pour accueillir les matchs de l'ASUL qui y trouve désormais un outil lui permettant d'assurer son développement.



L'école Kennedy se dévoile

En exclusivité, dès la fin janvier, les futurs élèves de l'école Kennedy (8^e) ont pu visiter les locaux de leur nouveau groupe scolaire. Accompagnés de leurs parents, ils ont découvert sa cour nature, ses 18 salles de classes, ses espaces communs et pu apprécier l'usage de matériaux naturels lors de la construction. Ouverture prévue en février.



Faire la fête en sécurité

À la suite du drame survenu à Crans-Montana lors du Réveillon de la nouvelle année, des mesures ont été prises pour continuer à faire la fête en toute sécurité à Lyon. En collaboration avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), l'usage des feux de Bengale, ou "scintillants" à l'origine du sinistre suisse, a été interdit par la Ville dans les établissements festifs.

Par ailleurs, la Ville va augmenter le nombre de contrôles menés chaque année avec le Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours. Une centaine s'ajoutera aux 630 menés en moyenne chaque année. Ils cibleront en priorité les lieux susceptibles d'avoir changé de catégorie (de débit de boissons à bar dansant, de bar dansant à discothèque...) sans avoir fait évoluer leur dispositif de sécurité.

Loto du patrimoine : 300 000 € pour les serres

La Ville de Lyon a été lauréate du Loto du patrimoine 2025 mission Stéphane Bern pour la restauration des serres du parc de la Tête d'or.
Résultat : une aide de 300 000 €, soit la dotation maximum, a été attribuée pour la sauvegarde de ce joyau architectural du XIX^e siècle.



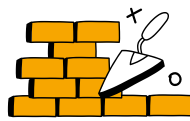
Un trésor unique

Construites entre 1897 et 1902, les serres du Jardin botanique s'étendent sur 6 000 m² : grandes serres, serre

Victoria, serre Hollandaise, serre de Madagascar... Avec plus de 12 000 espèces différentes, dont près de 900 menacées et certaines éteintes dans la nature, les collections conservées par le Jardin botanique sont un trésor unique et inestimable.



© Dominique Robert



Une restauration en cours

Le projet :

- restaurer un patrimoine bâti d'une grande élégance ;
- assurer la conservation d'un patrimoine végétal exceptionnel ;
- conforter le Jardin botanique comme refuge de biodiversité et comme outil de sensibilisation du public.

Fin des travaux en 2027.



Une collecte en ligne

La Ville de Lyon s'est rapprochée de la Fondation du patrimoine afin de participer au financement de l'opération de restauration.

Une collecte est en ligne sur le site de la Fondation du patrimoine, avec un objectif affiché de dons à atteindre à hauteur de 1 000 000 € en direction des entreprises et des particuliers. Grâce au soutien de la Fondation, la somme collectée était de 420 000 € au 20 janvier.

➕ **Pour participer, rendez-vous sur fondation-patrimoine.org, ou en scannant ce QR code :**



Léonie Chaptal, dernière-née des crèches lyonnaises

À Gorge-de-Loup (9^e), les tout-petits font leurs débuts dans une crèche neuve. Salle sensorielle, jardin, matériel et innovation pédagogique... tout y est conçu pour leur bien-être. Visite guidée.

Bois et couleurs douces, mobilier sur mesure, cour nature orientée au nord pour éviter la surchauffe en été... Bienvenue à Léonie Chaptal. Depuis janvier, une équipe de quinze professionnels de la petite enfance accueille 42 enfants dans ce cocon de 600 m² pensé pour accompagner leurs découvertes. Chacune des trois sections ouvre sur le jardin pour favoriser de larges plages d'activités au contact de la nature, siestes comprises. À l'intérieur, outre les salles de vie propices à la motricité, les "bouts d'chou" ont accès à un espace Snoezelen, une salle multisensorielle où lumières, musique et matériaux à toucher stimulent les cinq sens tout en facilitant la détente.

Objectif transmission

Léonie Chaptal est aussi la première crèche d'application de Lyon. Elle dispose d'une salle d'observation et de formation destinée à accueillir les étudiants du centre de formation aux métiers de la petite enfance Ocellia. Ils assistent aux situations du quotidien sans perturber les enfants (dont les parents ont donné leur accord préalable), puis échangent avec les équipes pour lier théorie et pratique, qui s'enrichissent mutuellement.

« *En observant la même chose au même moment, les étudiants apprennent à analyser les besoins des enfants sans les interpréter, explique Nadia Martin, formatrice chez Ocellia. En retour, cela stimule une réflexion constante des professionnels sur leurs pratiques et les nouvelles approches.* »
À la clé, une crèche aux avant-postes de la pédagogie.



© Muriel Chaulet

“ Cette crèche, une évidence ”

Manon,
maman enchantée d'Aurèle, bientôt 9 mois

“ Aurèle a fait sa rentrée dans la section bébés en janvier et nous sommes ravis. Ses journées sont plus calées, il s'endort mieux, commence à faire des siestes plus longues... On le sent bien et épanoui. Confier son enfant pour la première fois, c'est une étape un peu angoissante, mais là, je me sens vraiment en confiance. Léonie Chaptal a été une évidence : c'est une structure neuve, dont les équipements sont adaptés aux enfants et aux équipes. Même si Aurèle ne profite pas encore de certains espaces destinés aux plus grands, on se projette : la salle sensorielle a l'air géniale et le jardin offre plein de possibilités. J'y vois les "grands" faire plein de découvertes. Quelle chance pour des enfants qui grandissent en ville ! Et pour moi, le côté crèche d'application est un atout de plus : je suis professeure des écoles et dans notre cursus, les temps d'observations de collègues expérimentés sont les plus formateurs. Cet espace d'apprentissage est une chance incroyable pour les futurs professionnels de la petite enfance. ”



Cap sur le bien-être !

Les élus, les agents municipaux, les habitants se sont unis pour créer la "Boussole du bien-être", un outil participatif permettant d'améliorer collectivement le quotidien des Lyonnaises et des Lyonnais.

Le bien-être est un indicateur essentiel pour évaluer la qualité de vie à Lyon. Mais comment le mesurer efficacement ? La Ville de Lyon a mené une démarche participative afin de construire un outil identifiant ce qui compte réellement pour les Lyonnaises et les Lyonnais. Accompagné par des experts (chercheurs, praticiens, etc.), un groupe de travail réunissant habitants, élus et agents de la Ville a élaboré une boussole autour de 12 dimensions du bien-être à Lyon

(vivre en sécurité, se loger, pouvoir se nourrir sainement, etc.). Les 12 priorités viennent orienter les actions mises en place par la Ville.

Propositions reprises par la Ville

En pratique, une nouvelle assemblée citoyenne mêlant habitants (*voir ci-dessous*), élus, agents municipaux et acteurs locaux s'empare chaque année de la boussole pour travailler l'une des douze thématiques. Après une réflexion menée

sur le "vivre ensemble", c'est la santé qui a récemment alimenté les discussions des membres de l'assemblée. Durant plusieurs mois, ils se sont réunis pour confronter leurs expériences et leurs attentes puis ont formulé collectivement des propositions qui permettront à la Ville d'étoffer son action en matière de santé, notamment en intégrant de nouveaux objectifs au Contrat Local de Santé.

➕ **Retrouvez les 12 priorités et les propositions sur bien-etre.lyon.fr**

"Une réflexion sur la pénurie de médecins"

Fabienne Colas-Dobelli,
citoyenne convaincue

"La curiosité et l'envie de m'impliquer dans une démarche citoyenne, c'est ça qui m'a donné envie de participer aux ateliers de la boussole du bien-être. Et puis, le thème de travail 2025 m'a tout de suite parlé. Je me sens particulièrement concernée par les questions de santé, surtout par la pénurie de médecins. C'est d'ailleurs le sujet de réflexion de mon groupe de travail dans le cadre des ateliers de l'assemblée citoyenne. Le travail de groupe est très stimulant : on avance ensemble, la réflexion grandit à chaque atelier, et je me surprends à explorer personnellement le sujet. Je lis, je me renseigne, j'assiste à des conférences, comme celles des Journées de l'économie. Cette aventure est passionnante... C'est simple, je n'ai manqué aucun atelier !"

Chalet du parc, ouverture en vue

La réouverture du Chalet du parc se précise : dès l'automne, il proposera une offre de restauration innovante, des lieux d'exposition et des expériences pédagogiques ludiques. Avec comme point commun, l'accès aux modes de vie durables.

Le Chalet du parc va reprendre vie ! Des travaux de rénovation exemplaires sur le plan environnemental sont en cours pour rendre une nouvelle jeunesse à ces murs édifiés en 1963 et fermés depuis plus de 10 ans. Pris en charge par un groupement d'entreprises* à qui l'exploitation du Chalet a été accordée pour 50 ans, ces travaux vont aboutir à l'automne à la réouverture de ce lieu emblématique apprécié des Lyonnais.

"Éveiller les consciences"

On pourra dès lors y faire une halte 7j/7, aux horaires d'ouverture du parc, pour profiter d'une offre de *snacking*/restauration innovante proposée par la Fabuleuse cantine. Au menu : cuisine créative et saine, approvisionnement local et anti-gaspi, avec récupération de produits bio non utilisés pour des plats du jour annoncés à moins de 20 €.

Le plus : 150 places en terrasse sur les bords du lac aux beaux jours, pour un total de 300 places. Mais le projet va plus loin. « *Le Chalet du parc veut rendre accessibles les modes de vie durables, être un lieu démonstrateur et fédérateur, expose Marie-Sarah Carcassonne, de l'association gestionnaire. On veut parler de transition écologique, avec un serious game pour sensibiliser à la protection des forêts et une offre pédagogique pour apprendre en s'amusant. Mais on parlera aussi de sujets de société pour éveiller les consciences.* »

L'aspect artistique constituera une autre manière d'y parvenir. La Maison Gutenberg, acteur culturel local et engagé depuis 2015, va proposer 3 résidences



d'artistes de 3 mois chacune par an pour créer "un laboratoire de création écologique". Elles donneront lieu à une expo de sortie de résidence sur place pendant un mois.

Enfin, deux grandes expositions annuelles prendront place dans une salle de 140 m² au rez-de-chaussée pour attirer un large public.

*Evolem, Banque des territoires, Youse

Le Chalet en chiffres

 1 700 m²
dédiés à la restauration, aux visites, à la culture

 300 000
visiteurs/an attendus

 1
serious game sur les forêts avec 35 énigmes



15 et 22 mars : 3 scrutins, 3 enveloppes par électeur

Et 1, et 2, et 3 élections ! Lyon est la seule ville de France où l'on vote 3 fois les 15 et 22 mars prochains ! Des enveloppes de couleurs **jaune** ●, **marron** ● et **bleue** ● permettront d'élire respectivement les conseillers d'arrondissements, les conseillers municipaux et les conseillers métropolitains. On vous dit tout sur le parcours de vote pour que chacun puisse accomplir son devoir démocratique sereinement.

Trois votes par électeur : c'est ce qui sera proposé aux Lyonnaises et aux Lyonnais à l'occasion des élections municipales et métropolitaines des 15 et 22 mars prochains. Cette nouveauté est le résultat de la réforme de la loi PLM (Paris-Lyon-Marseille) promulguée le 11 août 2025.

Deux votes pour les élus lyonnais...

Désormais, à Lyon, les électeurs éliront d'une part leurs conseillers d'arrondissements, et d'autre part, leurs conseillers municipaux (qui siègent à l'Hôtel de Ville). Ces derniers éliront ensuite le Maire de Lyon. Auparavant, les Lyonnais votaient uniquement pour leurs conseillers d'arrondissement, dont les représentants composaient ensuite le Conseil municipal central. Pour remplir ces nouvelles obligations, la Ville de Lyon va devoir mettre sur pied 313 bureaux de vote. Certains électeurs pourront voir leur lieu de vote changer pour des questions logistiques (voir les détails en page 14) et seront prévenus en amont.

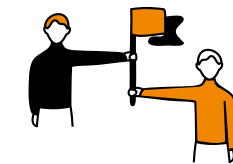
Le nombre d'élus dans certains arrondissements a également été modifié pour tenir compte des évolutions démographiques (voir en page suivante).

... un vote pour la Métropole

Enfin, 3^e scrutin, les électeurs voteront pour les conseillers siégeant à la Métropole de Lyon, comme dans les 57 autres communes qui la composent.

Rappelons que l'élection des conseillers métropolitains au suffrage universel direct a été la grande nouveauté du scrutin de 2020.

Tout n'est pas encore clair pour vous ? *Au Fil de Lyon* vous explique tout dans les pages suivantes.



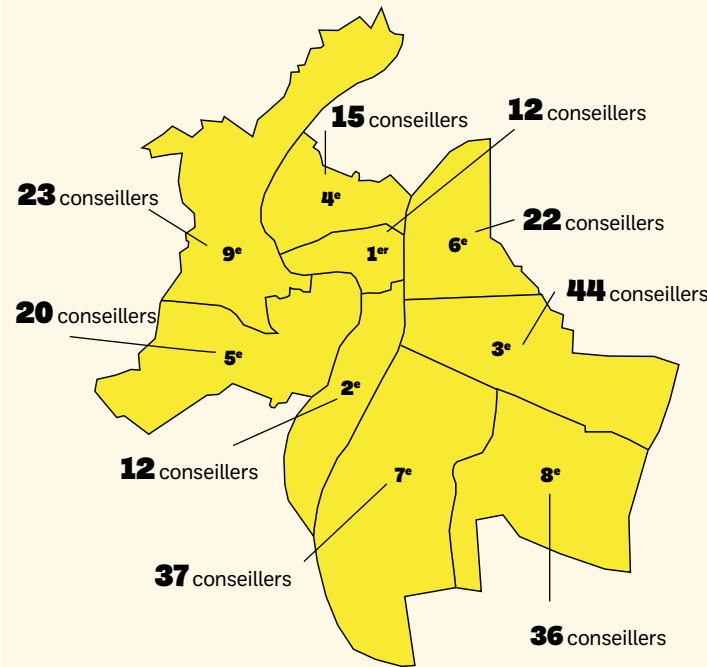
Tout savoir sur les 3 scrutins



ENVELOPPE DE COULEUR JAUNE

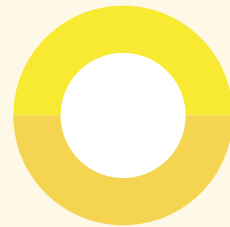
Le scrutin d'arrondissement

Le nombre d'élus par arrondissement



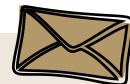
Répartition des élus dans les arrondissements

50% des élus pour la liste arrivée en tête (au 1^{er} ou au 2^e tour)



50% des élus répartis entre les différentes listes en fonction des résultats (au 1^{er} ou au 2^e tour)

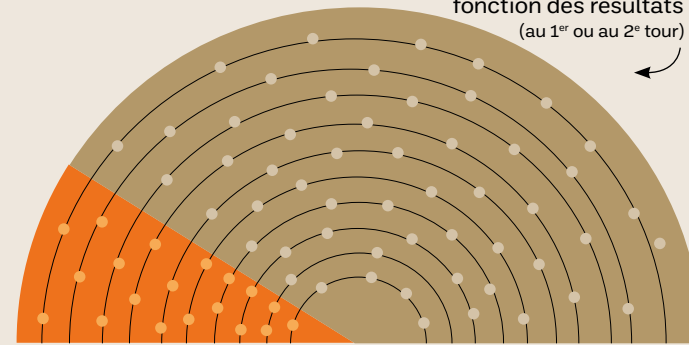
Chaque conseil d'arrondissement élit le Maire d'arrondissement ainsi que ses adjoints. Ils sont élus pour 6 ans.



ENVELOPPE DE COULEUR MARRON

Le scrutin municipal

Répartition des élus au Conseil municipal



25% des élus pour la liste arrivée en tête (au 1^{er} ou au 2^e tour)

Les 73 conseillers municipaux élisent le Maire de Lyon et ses adjoints. Ils sont élus pour 6 ans.



© Pierre Verrier

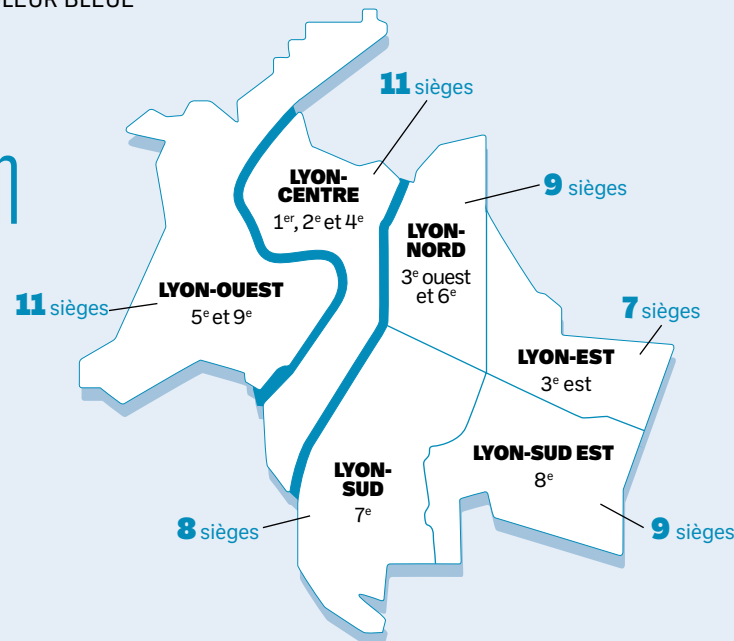


ENVELOPPE DE COULEUR BLEUE

Le scrutin métropolitain

Les électeurs lyonnais désignent 55 conseillers métropolitains (sur un total de 150) au suffrage universel direct depuis 2020. Lyon est divisée en 6 circonscriptions électorales.

Les conseillers sont élus pour 6 ans.



QUESTIONS FRÉQUENTES

> La situation lyonnaise est-elle unique ?

Tout à fait ! Lyon est la seule ville de France où l'on vote 3 fois, par le cumul de la loi PLM et de l'élection des conseillers métropolitains au suffrage universel direct.

> Comment savoir où je dois voter ?

Sur service-public.gouv.fr ou encore sur lyon.fr. Les électeurs dont le bureau de vote change recevront un courrier qui les informera de leur nouveau lieu de vote (détails en page suivante).

> Faut-il suivre un ordre pour les 3 votes ?

Pour une bonne organisation, la Ville de Lyon propose de voter selon l'ordre suivant : Arrondissement (enveloppe jaune ●), Ville (enveloppe marron ●), Métropole (enveloppe bleue ●). Mais aucune obligation n'est faite de suivre cet ordre.

> On est obligé de voter 3 fois ?

Non, vous pouvez choisir les scrutins auxquels vous voulez participer.

> Il y aura forcément 3 votes lors du 2^e tour le 22 mars ?

Pas forcément ! Si des listes l'emportent dès le 1^{er} tour, le nombre de scrutins sera inférieur au second.

> Les élus du Conseil municipal ne vont plus représenter un arrondissement ?

C'est la grande nouveauté de la réforme de la loi PLM : les élus du Conseil municipal seront désignés directement par les électeurs et non plus par les arrondissements. S'il est candidat aux deux élections, un élu pourra le cas échéant siéger dans un arrondissement et au Conseil municipal.

Bureaux de vote : quelle organisation ?

Trois parcours, une couleur différente pour chaque élection, des bureaux de vote adaptés : tout est prêt pour ce triple scrutin.

La Ville de Lyon a mis en place une logistique inédite afin de pouvoir accueillir, dans chacun des bureaux de vote, les 3 élections : il a fallu trouver des urnes, des isolements, parfois de nouveaux sites. Un enchaînement logique est proposé aux électeurs : scrutin d'arrondissement (enveloppe jaune ●), puis scrutin municipal (enveloppe marron ●) et scrutin métropolitain (enveloppe bleue ●). Néanmoins, en fonction des sites et de leur taille, les parcours ne seront pas nécessairement identiques. Un site pourra compter les 3 scrutins dans une même salle (type gymnase, réfectoire...), d'autres compteront deux scrutins dans une salle puis un troisième dans une autre, ou encore, trois salles pour trois scrutins différents, mais toujours au sein d'un même site.

Votre bureau de vote a peut-être changé

Enfin, les limites de taille d'anciens sites de vote vont impliquer des changements d'adresse pour 50 bureaux de vote (parfois le site sera le même, mais une nouvelle entrée sera proposée).

Dans ce cas, plusieurs mesures sont prévues pour prévenir les électeurs :

- ceux dont le bureau de vote changera recevront un courrier qui les informera de leur nouveau lieu de vote,
- les bureaux de vote sont également consultables sur le site service-public.gouv.fr ou encore sur la cartographie interactive de cartes.lyon.fr/elections,
- quelques jours avant la tenue du scrutin, des affichages seront effectués sur les sites qui ne seront plus utilisés afin de rediriger les électeurs vers leur nouveau lieu de vote.



© Muriel Chaulé

Et si vous aussi vous deveniez assesseur ?

C'est simple, indispensable et cela permet de voir de l'intérieur le fonctionnement d'un bureau de vote.

Pour organiser les élections municipales et métropolitaines des 15 et 22 mars, la Ville de Lyon recherche 1878 assesseurs pour ses 313 bureaux de vote le jour du scrutin. Indispensables à l'expression de la démocratie, les assesseurs contrôlent et font signer les listes d'émargement, tamponnent les cartes électorales et peuvent suppléer le président dans le contrôle d'identité et la tenue de l'urne (et donc prononcer le « a voté »). Ils sont également présents lors du dépouillement des bulletins à la clôture du vote. Autrement dit, sans eux, pas d'expression démocratique. Et c'est là que tout électeur lyonnais a un rôle à jouer en rejoignant l'équipe des assesseurs. Pour cela, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales à Lyon et de remplir le formulaire en ligne sur lyon.fr/form/inscription-pour-les-asseesseurs ou dans votre mairie d'arrondissement. Ensuite, chaque volontaire sera formé avant le jour "J". Alors, on compte sur vous les 15 et 22 mars, ou pour l'une des deux dates ?



> lyon.fr/actualite/elections/elections-municipale-et-metropolitaine



Horaires

Les bureaux de vote seront ouverts les 15 et 22 mars de 8h à 20h

Comment savoir si je suis inscrit ?



Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur service-public.gouv.fr. **Les inscriptions sont closes depuis le 6 février** (sauf exceptions : mutation professionnelle, 18 ans après le 6 février, voir sur lyon.fr).



Quels documents faut-il pour voter ?

Pour voter, il faut prouver son identité avec 1 document comme :

- > la carte nationale d'identité,
- > le passeport,
- > la carte vitale avec photo d'identité,
- > le permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne"...

La liste des 12 documents permettant de prouver son identité est affichée dans les bureaux de vote.

Présenter sa carte électorale n'est pas obligatoire, mais elle permet de connaître son numéro de bureau de vote. Il n'y a pas d'envoi massif de nouvelles cartes électorales cette année. Seuls les nouveaux inscrits et les personnes concernées par un changement de numéro de bureau de vote recevront une nouvelle carte.



Vote des électeurs européens : mode d'emploi

Les personnes ressortissantes d'un pays de l'Union européenne (autre que la France) peuvent voter à l'élection d'arrondissement et à l'élection municipale, mais pas à l'élection métropolitaine. Pour voter, ils doivent être inscrits sur la liste complémentaire municipale. Un titre de séjour pourra leur permettre de justifier de leur identité.



Pour chaque parcours de vote :

- prendre une enveloppe (à chaque élection sa couleur),
- prendre les bulletins (sous forme de liste) des candidats du scrutin concerné,
- se rendre dans l'isoloir,
- glisser 1 bulletin dans 1 enveloppe,
- déposer l'enveloppe dans l'urne du vote concerné,
- signer la liste d'émargement du vote concerné.

© Muriel Chaulé

On sort!



28 ET 29 MARS

De haute LUTte

Le Lyon Urban Trail, ce sont les chiffres qui en parlent le mieux : avec ses 6 000 marches d'escalier, son dénivelé positif de 1 400 m et ses 38 km, sa version longue est réservée aux sportifs bien entraînés ! Que les autres se rassurent, on peut aussi découvrir Lyon autrement sur les parcours de 12, 18 et 28 km du LUT. Mais les habitués le savent, eux qui ont fait depuis 2007 le succès du tout premier trail urbain.

+ lyonurbantrail.com

© Muriel Chaulet



Halle Tony Garnier (7^e) & Transbordeur (Villeurbanne)
DU 3 AU 5 AVRIL

Reperkusound, deux temples pour une renaissance

Après ses adieux au Double Mixte, Reperkusound fait vivre la diversité de la scène électro dans un nouveau format et investit deux salles emblématiques : la Halle Tony Garnier et le Transbordeur. Le 3 et le 5 avril, trois scènes accueillent la crème des tendances *dub*, *acid*, *rave*, techno et électro au Transbordeur, d'Asil à Bleu Soleil, en passant par Étienne de Crécy ou Sköne & Protoskeed. Changement d'échelle le 4 avril : la Halle Tony Garnier se métamorphose en temple de la *hard* techno et du *hardcore* pour une nuit d'anthologie en collab' avec Blackworks et 23:59. Les pointures Aisha, Angerfist, Oguz, Dexphase, Omaks, Restricted, Soraä, Kitts et Vortek's se succéderont jusqu'au petit jour. Avec, pour se mettre en jambes, des animations et DJ sets gratuits dès 15h sur le parvis de la Halle.

+ reperkusound.com



© Bric Robert



Divers lieux
DU 7 AU 29 MARS

Les beaux jours du Magnifique printemps

Amateurs de prose et de belles rimes, ce festival est pour vous ! Pour ses dix ans, Magnifique printemps propose une soixantaine de rendez-vous dans toute la région. Au programme à Lyon : soirée d'ouverture le 7 mars à l'Alliance Française (3^e) en présence de Linda Maria Baros, poète et directrice du Printemps des Poètes. Le 9, lecture-rencontre avec Caroline Boidé, marraine de cette édition, au Théâtre des Marronniers (2^e).

Le 14, soirée jazz & poésie au Théâtre sous le caillou (4^e). Et en clôture, le 28 mars, deux duos sonores et poétiques enchanteront l'Alliance Française.

+ magnifiqueprintemps.fr



© Muriel Chaulet

3 questions à Héléne Fischbach

directrice de Quais du Polar.

Au programme de cette 22^e édition ?

Le lien entre polar et sciences - de la médecine à l'histoire, de l'intelligence artificielle aux sciences humaines - pour interroger notre rapport au réel. En croisant les regards avec le milieu universitaire, la recherche ou des partenaires comme Interpol ou le CNRS, le festival explorera en creux la notion de vérité, d'une actualité brûlante.

Les "stars" incontournables ?

Il y en a beaucoup sur les 125 auteurs invités ! Citons l'Espagnole Dolores Redondo, le Britannique David Peace, l'Américain S.A. Cosby mais aussi Franck Thilliez, Bernard Minier ou encore Olivier Norek chez les Français. Sans compter des auteurs plus généralistes comme Natacha Appanah, Jonathan Coe ou Andreï Kourkov.

Les rendez-vous à ne pas manquer ?

La Grande enquête revient avec un parcours dans le quartier de Gerland et son biodistrict, sur fond de catastrophe industrielle. Et, tout le week-end, rencontres, dédicaces, tables rondes, séances ciné, expositions et animations vont investir les lieux emblématiques de Lyon : l'Hôtel de Ville et le Palais de la Bourse bien sûr, mais aussi la Chapelle de la Trinité, l'amphithéâtre de l'Opéra, l'Institut Lumière, le musée des Beaux-Arts, le musée d'Art contemporain, les universités...

+ Du 3 au 5 avril, partout dans Lyon / quaisdupolar.com

17

 **Divers lieux**
DU 12 AU 28 MARS

Chants de mars : défricheur un jour, défricheur toujours



Les Chants de Mars, premier festival de chanson francophone de la métropole, passe le cap de la vingtaine ! L'événement s'est imposé comme un révélateur de talents : Eddy de Pretto, Clara Luciani, Juliette Armanet, Solann, Pierre de Maere, Pomme ou Gaël Faye y ont fait escale. Le tout, sans jamais transiger avec un ADN exigeant, où les artistes émergents trouvent un tremplin engagé pour la diversité et l'égalité femmes-hommes. Le programme de cette 20^e édition ne fait pas exception, placé sous le parrainage du duo stéphanois Terrenoire (cf. photo), révélation des

Victoires de la musique 2022. Ils auront carte blanche le 28 mars pour la soirée de clôture au Transbordeur. Avant eux, pendant 16 jours et sur une douzaine de scènes de Lyon et des alentours, vous découvrirez MPL, James Baker, Sam Sauvage, Mauvaise Bouche, Sheng et Juste Shani, mais aussi le Cabaret des dessous lesbiens, le show du collectif afroqueer Oshumaré ou encore Anna Toumazoff, écrivaine engagée sur le thème de la masculinité. Sans oublier un concert secret, quelque part dans Lyon, dévoilé 36h avant !

Les concerts lyonnais

- 12 mars - Juliette Magnevasoa - Salle des Rancy (3^e)
 - 13 mars - Juste Shani + Sheng - Le Sucre (2^e)
 - 17 mars - Romanée + Angelina Pelluet + La Duche + Yannick Aime - Agend'Arts (4^e)
 - 18 mars - Alex Montembault + Melba - À Thou Bout d'Chant (1^{er})
 - 21 mars - Étienne Fletcher + Clémentine Weck - À Thou Bout d'Chant (1^{er})
 - 22 mars - Mauvaise Bouche + Fleur sous bitume - La Marquise (3^e)
 - 23 mars - Pierre et la rose + Collectif Oshumaré - Salle Léo Ferré (5^e)
 - 26 mars - Cabaret des dessous lesbiens - Salle Barbara (MJC Montchat - 3^e)
- + leschantsdemars.com

 **Musée d'Art contemporain (6^e)**
DU 6 MARS AU 12 JUILLET

Le printemps du Mac

Peut-on séparer l'Histoire de l'artiste ? Trois nouvelles expositions questionnent notre société avec force et ironie au Mac Lyon.

- *Peinture froide* de Giulia Andreani revisite le 20^e siècle, avec un tropisme pour la Guerre froide. Les 50 toiles exposées redonnent vie aux figures oubliées et aux luttes féministes. Derrière un rendu très lisse, sa "peinture d'énervée" bouscule les récits officiels.
- *Encore lui !* Disparu en 2022, le Lyonnais Jean-Claude Guillaumon était un adepte du *happening*. Il se mettait en scène dans des photos burlesques, bien avant l'ère du *selfie*. Un parcours artistique d'une vitalité surprenante à (re)découvrir d'urgence.
- *Regards sensibles*. Depuis 1984, le couple Lemaître a constitué la plus grande collection privée d'art vidéo. Ici on arrête de scroller pour s'émouvoir devant une sélection de films qui explorent nos réalités politiques et humaines (cf. photo).

+ mac-lyon.com



Enrique Ramirez, *El diablo*, 2011, courtesy de l'artiste et Michel Rein, Paris/Bruelles - © Adagp, Paris, 2026

 **Périscope et Marché Gare (2^e)**
DU 14 AU 18 AVRIL

Récif ! Et le jazz fait des vagues

Le jazz ne cesse de se réinventer et Récif en est la preuve vibrante ! Pour cette 3^e édition, le festival s'amarre au Périscope et au Marché Gare pour 5 jours de fête et 15 concerts. Rythmes afro-colombiens, fusion hip hop, rock *noise*, *free impro*... Une quarantaine d'artistes redéfinissent les standards du genre à l'instar de Pixvae, AMG, Zu, Nina Garcia, ou Foehn. Une programmation comme une aventure pour explorer les scènes de demain.

+ **De 5 à 19 € / Infos et réservations**
periscope-lyon.com



© Simon Roussin

 **Hôtel de Ville / Université Lyon 2**
DU 15 AU 18 AVRIL

Quintettes d'exception

Hautbois, clarinette, basson, cor, flûte... Les quintettes à vent sont à l'honneur du 21^e Concours international de musique classique de Lyon. Rendez-vous des jeunes virtuoses du monde entier, le concours fonctionne comme un festival. Au programme, 25 récitals, des œuvres de Mozart, Ravel, Debussy, Chostakovitch, Poulenc, Dvorák, mais aussi des découvertes, de Thibault Perrine à Hedwige Chrétien en passant par Germaine Tailleferre... Une occasion rêvée de se régaler de classique en écoutant s'affronter de jeunes concertistes en route vers une vie de musique. Ne boudez pas votre plaisir à l'université Lyon 2 (7^e) les 15 et 16 avril pour les récitals. Puis à la salle Molière (5^e) pour deux soirées d'exception : la *Gran partita* de Mozart interprétée par l'orchestre de la Garde républicaine le 17 et le concert des lauréats le 18.

+ **Accès libre sur réservation, excepté le concert du 17 avril / cimcl.fr**



Agenda

TOUT
L'AGENDA
DES SORTIES
SUR lyon.fr



JUSQU'AU 1^{er} MARS Le Chat déambule

Derniers jours pour rendre visite au Chat de l'artiste belge Philippe Geluck au parc de la Tête d'or. Attention, chat marrant !

+ lyon.fr

DU 1^{er} AU 8 MARS Ça presse

Le festival du dessin de presse revient à Lyon pour sa 5^e édition avec ses expos phares de dessins des meilleurs caricaturistes de France et d'ailleurs.

+ rencontres-capresse.com

DU 4 AU 12 MARS Écrans mixtes

La 16^e édition du festival de cinéma *queer* à Lyon et dans la métropole.

+ festival-em.org

19 MARS Ben Mazué

Après sa Victoire de la musique du meilleur concert en 2022, Ben Mazué est de retour à la Halle Tony Garnier.

+ halle-tony-garnier.com

DU 28 AU 30 MARS Semaine des tout-petits

L'Auditorium ouvre ses portes aux tout-petits, à partir de 18 mois, avec *Dôme*, un spectacle lumineux et musical.

+ auditorium-lyon.com

Save the date
DU 13 AU 17 MAI
23^e édition des Nuits sonores

+ nuits-sonores.com



ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER CULTURE !
lyon.fr/newsletters-ville-de-lyon



« Nous aidons les femmes et minorités de genre de la restauration à développer leur réseau et gagner en visibilité »

↑ Merci au Zeitgeist café (1^{er}) pour la photo, établissement dont la gérante a récemment rejoint l'association Femmes Cheffes.

Pauline Legal : “Rendre visibles nos talents”

Rencontre avec Pauline Legal, cheffe pâtissière, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars. Elle est également cofondatrice de l'association Femmes cheffes dont l'action veut donner de la visibilité aux professionnelles de la restauration. Logique dans la ville des “mères” lyonnaises !

Quel est votre parcours ?

Lyonnaise d'origine, je me suis formée à la pâtisserie à l'étranger, en Floride et en Australie. De retour à Lyon, j'ai travaillé en *coffee shops*, brasseries et restaurants étoilés, notamment à La Cour des loges et dans la brigade de Christian Têtedoie. Je viens d'acheter le local de mon futur restaurant et *coffee shop*, Sonny, qui ouvrira en avril dans le 7^e arrondissement.

Quelles expériences vous ont donné envie d'agir ?

Mon premier constat, c'est qu'on est peu de femmes en cuisine, et que l'on ne se connaît pas. Avant, je suivais le travail de beaucoup de femmes cheffes sur les réseaux sociaux, sans oser me présenter quand j'arrivais dans leur restaurant, et inversement. Alors j'ai commencé à proposer à mes consœurs des cafés partagés et j'ai finalement mutualisé ces rencontres en créant des petits comités de moins de dix personnes. Je voulais qu'on apprenne à se connaître, et beaucoup sont devenues des amies. Et puis, l'an dernier, j'ai rencontré Raphaëlle Asselineau, sociologue spécialisée dans les problématiques de genre, ancienne encadrante à l'Institut Paul Bocuse (*Institut Lyfe, désormais, nldr*) et très impliquée dans le milieu associatif local. On a eu plein de choses à partager sur l'envie de faire évoluer le milieu de la restauration. Alors on a décidé de structurer le collectif en association.

À qui s'adresse l'association ?

L'association s'adresse aux cheffes cuisinières ou pâtissières bien sûr, mais aussi aux sommelières, baristas, gérantes, cheffes de salle, traiteurs... Elle est ouverte aux femmes et aux minorités de genre, mais il existe aussi un statut d'allié pour les personnes morales, hommes, ou femmes hors du secteur de la restauration. On compte sur tous les soutiens pour faire évoluer les choses !

Quels freins rencontrent les femmes dans la gastronomie ?

La gastronomie et la restauration au sens plus

large sont des secteurs avec beaucoup d'entre soi. On ne dépasse jamais 10 % de présence féminine dans les événements, les festivals *food*, les guides ou les clubs professionnels qui contribuent à la renommée des chefs. Or, sans modèle auquel s'identifier, sans avoir des personnes qui nous ressemblent ou une équipe pour nous soutenir, il est plus difficile de se sentir légitime et de prendre sa place.

Il y a aussi beaucoup de femmes qui sont à leur compte et peuvent ressentir de l'isolement, c'est là aussi qu'on intervient en créant un entourage professionnel.

« *Que ce soit dans les rencontres ou les associations professionnelles, on n'est jamais plus de 10 % de femmes* »

Quel accompagnement propose Femmes cheffes ?

On aide nos membres sur deux axes : développer son réseau et gagner en visibilité. Ça se traduit par des rencontres, des formations et des événements. Le prochain se tiendra les 7 et 8 mars au Ballad café dans le 7^e arrondissement. L'espace sera mis à profit pour des tables rondes et un coin média dédié aux interviews. Côté cuisine, nous nous relaierons par binôme, jusqu'au dimanche 8 à 14h, car ensuite nous serons toutes à la manifestation*.

✚ femmescheffes.fr

*Manifestation organisée par le Collectif Droits des femmes 69. Rendez-vous le 8 mars à 14h30, place Jean-Macé (7^e).

✚ Programme complet du 8 mars disponible sur lyon.fr

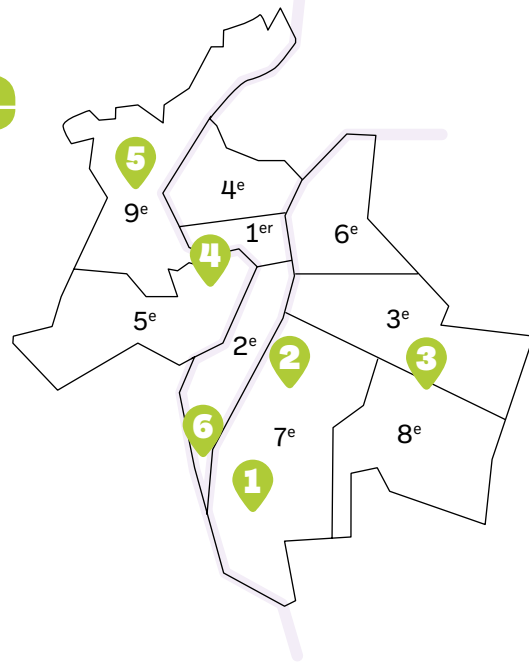
Dans ma rue

1. Gerland

Rendez-vous au parc

Au cœur de la Cité Jardin, le parc du Château des mères sera accessible au public début mars. Situé entre la rue Jean-Baldassini et la rue de l'Effort, il est ouvert autant aux habitants qu'aux usagers du quartier. Bientôt les beaux jours pour en profiter pleinement !

📍 **Horaires d'ouverture : du 26 février au 14 avril de 7h à 20h ; à partir du 15 avril : de 7h à 22h.**



2. Guillotière/Gerland

À votre service !

Besoin d'un accompagnement pour des démarches administratives ou un accès aux droits ? Le Pimms Médiation/ France Services vous répond ! Une aide gratuite pour tous le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au Centre social Bonnefoi (11 rue Turenne, 3^e) ; mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au QG (60 rue Challemel-Lacour, 7^e) ; les jeudi et vendredi de 9h à 12h30 à la Maison des projets (22 grande rue de la Guillotière, 7^e).



4. Fourvière

La restauration du jardin du Rosaire est lancée

Créé en contrebas de la basilique de Fourvière au 19^e siècle, le jardin du Rosaire est l'un des jardins les plus emblématiques de Lyon. Par sa forme et son histoire, puisque, aménagé sur une pente, il est constitué de deux chemins de croix voués aux processions en l'honneur de la Vierge Marie. Et par sa situation qui offre aux Lyonnais et touristes des points de vue remarquables sur la ville. Sur ses 2,5 hectares de superficie, 1,9 hectare est classé au titre des Monuments historiques.

Afin de lui donner un nouveau souffle et d'assurer sa pérennité, un chantier de restauration a été lancé début janvier. Votée en 2024, l'opération vise à préserver ce patrimoine paysager exceptionnel avec des plantations adaptées au contexte des balmes et au changement climatique ; restituer la lecture historique du site et renforcer durablement la biodiversité.

Les ouvrages architecturaux (murs, clôture, fontaine), les cheminements, l'éclairage et les ambiances végétales des clos historiques seront restaurés ou recomposés dans le respect de l'esprit du jardin de la fin du 19^e siècle.

Calendrier

Jusqu'à fin mars 2026 : confortement du talus situé en contrebas de la basilique de Fourvière.

De janvier à juillet 2026 : aménagement du secteur situé en contrebas de la basilique de Fourvière, pose d'une nouvelle passerelle métallique et restauration du portail de la montée du Cardinal Decourtray.

Fin des travaux : été 2027.

📍 lyon.fr

Tout Lyon

De l'aide pour végétaliser

Bons plants ! Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône Métropole et l'association Arthropologia proposent un accompagnement gratuit aux habitants souhaitant végétaliser leur copropriété. Prendre rendez-vous au 04 72 07 44 55.

📍 caue69.fr

5. La Duchère

Partager !

Le Conseil citoyen de la Duchère invite les habitants du quartier à partager "Le café du dimanche" les 8 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin de 15h30 à 18h au CinéDuchère. Un temps convivial pour jouer, échanger et s'informer !

📍 **308 avenue Andreï-Sakharov / conseilcitoyen.duchere@gmail.com**

6. Confluence

Plein art

Au sud de la Confluence, dans le jardin Gabriel Rosset, faire une halte pour découvrir l'œuvre *Cymbiose*.

Issue du premier Budget participatif, donc choisie par les habitants, elle a été réalisée par Ju Hyun Lee, diplômée de l'École nationale des Beaux-arts de Lyon.



“Un battle ouvert à tous et toutes”

3. Monplaisir Karym, passeur de danse

“ Depuis 4 ans, le PLVPB organise un *battle* de hip hop ouvert à tous les danseurs et danseuses et aux spectateurs. Il aura lieu le 29 mars au gymnase Dargent. Pré-sélections à partir de 12h, *battle* dès 14h. Les catégories : 2 contre 2 *kids*, 3 contre 3 adultes et 1 contre 1 *break*. On peut encore s'inscrire ! Le jury est composé de Bboy Youss (*break*), Baboon (hip hop), Mamadou (afro dance). La musique est assurée par Itchy et Boycott (DJ's) et les musiciens Martial Marzoukou Macauley et Antony Prudent. On commence à avoir une petite notoriété ! ”

📍 **55 rue P'-Paul-Sisley (8^e) / Tarifs danseurs : 3 € ; public : 5 € / Instagram : [hiphop_plvpb](https://www.instagram.com/hiphop_plvpb)**

« Coup d'œil »

Les secrets des Célestins

Au théâtre des Célestins, grandes œuvres classiques et créations contemporaines attirent un public nombreux. On peut aussi le visiter, de l'orchestre au "Paradis", pour en découvrir les coulisses, les petits secrets tout autant que son histoire "brûlante". Une possibilité méconnue et pourtant accessible à tous, les samedis. *Au Fil de Lyon* vous livre ici une infime partie des richesses de cette visite qui vaut le détour dès 7-8 ans.



← Renaître de ses cendres

Construit en lieu et place d'un couvent de moines Célestins du 15^e siècle (d'où son nom), le théâtre actuel ouvre ses portes en 1881 après avoir brûlé en 1871 et en 1880. Il est l'œuvre de l'architecte lyonnais Gaspard André, créateur de l'écrin rouge et or de la grande salle "à l'italienne", organisée en forme de fer à cheval dans le but "d'entendre, voir et être vu". On y trouve, de haut en bas, le Paradis ou Poulailler, les balcons, des loges côté cour et jardin et l'orchestre (anciennement le parterre où le public était debout et recevait de la cire provenant des bougies).

↓ La Célestine

La petite dernière des Célestins est dédiée à la création contemporaine. Ouverte en 2005, la Célestine est entièrement modulable. Plus intimiste que sa grande sœur et ses 744 sièges, elle peut accueillir 136 personnes. Son isolation acoustique permet de jouer deux spectacles simultanément, en Célestine et dans la grande salle.



↑ "Toucher son nez"

Au Foyer des artistes, comédiennes et comédiens se retrouvent pendant les répétitions, avant le lever de rideau et pendant le spectacle. Un écran retransmet en direct ce qui se passe sur scène. À gauche, un buste de Molière veille sur les acteurs et il est de coutume de toucher son nez avant d'entrer en scène pour se porter chance.



← Richement orné

Le Foyer du public se situe au niveau du premier balcon (ou "corbeille") et sa décoration foisonnante est l'œuvre de Joanny Domer. Il est dédié à Molière, dont un grand portrait trône au-dessus de la cheminée, alors que plusieurs de ses personnages comme Sganarelle et Don Juan sont représentés. De nombreux éléments de décor font référence à la ville de Lyon : Un L, des blasons, des têtes de lion, des navettes de métier à tisser... À vous de les retrouver.

← Vue du Paradis

Au Paradis, on a la plus belle vue... sur le lustre, ses 200 ampoules et ses 2 tonnes ! Le nettoyage de cette structure en cuivre créée par Joanny Domer nécessite plusieurs jours de travail chaque année.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Les Célestins, Théâtre de Lyon

4 rue Charles-Dullin (2^e)

04 72 77 40 00

theatredesclestins.com

➕ Visites

Durée 1h30, adultes 10 €, -28 ans 6 €,

réservation : billetterie.theatredesclestins.com

1^{er}

Mairie du 1^{er}
2 place Sathonay
69001 Lyon
04 72 98 54 04
mairie1.lyon.fr
facebook.com/
Mairie1Lyon
instagram.com/
Mairie1Lyon



Agir ensemble pour le 1^{er}

En cette fin de mandat, la Mairie du 1^{er} arrondissement remercie l'ensemble des agentes et agents de l'arrondissement, de la Ville et de la Métropole, ainsi que des nombreux partenaires publics ou associatifs, engagés au quotidien : dans les démarches administratives, les crèches, les accueils de loisirs, les résidences seniors, les équipements sportifs, les bibliothèques, les lieux culturels, la prévention et la sécurité... Des logements sociaux ont pu être livrés et des réhabilitations sont engagées. Les espaces publics ont évolué avec des aménagements favorisant des déplacements piétons plus sûrs et en végétalisant les rues. La conception de ces aménagements a mobilisé non seulement les services techniques, mais aussi les habitants, à travers de nombreuses concertations ou ateliers, avec les Conseils de quartiers, les commerçants, une diversité d'usagers... dans le respect du patrimoine du 1^{er} arrondissement tout en préparant son avenir : merci !

La Maire du
1^{er} arrondissement

Flesselles : un nouveau pôle de santé dans le 1^{er}

Bâtiment emblématique de l'hygiénisme municipal des années 1930, les anciens Bains-douches vont connaître une nouvelle vie, avec la cession par la Ville de Lyon de ses espaces vacants au profit de la clinique Saint-Charles. Cet établissement de santé étendra ses activités de soin et de formation. Dans le souci de renforcer l'accès aux soins primaires et à un médecin traitant, un pôle médical de proximité sera créé, avec des cabinets de consultation pluridisciplinaires. La clinique investira 4,5 millions d'euros pour la réhabilitation du bâtiment de 1100 m², sur quatre niveaux le long des escaliers Prunelle, afin de le rendre fonctionnel et accessible, tout en respectant son architecture patrimoniale. La Mairie d'arrondissement conservera ses espaces associatifs, la salle des Ovalistes ainsi que le lieu culturel Lavoir public.

8 mars : repenser la ville à hauteur de femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Mairie du 1^{er} propose une soirée de restitution "Marches exploratoires : récits et analyses", le 3 mars de 18h30 à 20h. Pensé historiquement par et pour les hommes, l'espace public reste encore aujourd'hui inégalement partagé, ce qui peut susciter des sentiments d'insécurité ou de l'auto-exclusion par les femmes, en particulier la nuit. Cette soirée sera l'occasion de découvrir les résultats des marches exploratoires menées en 2025 par des habitantes du 1^{er}, accompagnées par l'association les Arpenteuses Urbaines. À travers ces parcours, elles ont analysé l'espace public, questionné la place des femmes dans la ville et formulé des pistes d'amélioration, offrant un éclairage sur la manière dont la ville peut devenir plus sûre, inclusive et équitable pour toutes.



Agenda

Le 27 février de 13h à 17h

Grains Green Dialogues, forum citoyen et participatif autour des questions sur la coopération paysanne en Syrie, salle du Conseil, à la mairie.

Le 5 mars à 18h

Rencontre et présentation du prix littéraire Montluc Résistance Liberté, salle du Conseil, à la mairie.

Le 6 mars de 14h à 20h

Déchèterie mobile, place Sathonay.

Les 15 et 22 mars

Élections municipales et métropolitaines. (lire pages 10 à 15)

Du 2 au 6 mars

Exposition *Festival cinéma Palestine en vue*, salle des expositions, à la mairie.

Le 25 avril de 10h à 16h30

Fête des fleurs, à l'ancien collège Truffaut et jardin Ornano.

Les artisans d'art du 2^e arrondissement à l'honneur !



Depuis cinq ans, la Mairie du 2^e arrondissement encourage les métiers d'art transmis de génération en génération avec des actions de soutien et de communication.

Chaque année en avril, elle participe aux Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), avec des expositions et démonstrations. Le grand public peut ainsi découvrir des métiers souvent méconnus et les incroyables talents des artisans d'art du 2^e arrondissement. À travers des démonstrations et une exposition de photographies des gestes professionnels, réalisée par Jacqueline Gonnetan, vous pourrez ainsi découvrir des savoir-faire rares.

Un événement à ne pas manquer pour ceux qui souhaitent mieux comprendre l'importance de ces métiers traditionnels, soutenir les créateurs locaux et, pour les plus jeunes, faire naître des vocations. Alors venez nombreux rencontrer et échanger avec les artisans du quartier qui contribuent à faire vivre notre patrimoine ! Le 21 avril de 17h à 20h, à la mairie, salle Camille Georges. Entrée libre. Événement gratuit, ouvert à tous.

Agenda

Du 13 avril au 13 mai

Exposition *Des cœurs à l'ouvrage*, reportage photographique de Jacqueline Gonnetan, sur les artisans d'art présents aux Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). Au gré de ses flâneries urbaines dans son quartier de la rue Auguste-Comte, Jacqueline Gonnetan est allée à la rencontre des artisans d'art. Lors de ses prises de vue, la photographe a su saisir les expressions, la maîtrise des gestes et sublimer le travail de chaque artisan.

➕ **À la mairie, salle Camille Georges, entrée libre pendant les horaires d'ouverture de la mairie.**

Du 20 au 24 avril

8^e édition du festival lyonnais de cinéma "les Mauvais gones", unique en France, qui met à l'honneur les films de gangsters.

➕ **Toute la programmation sur : lesmauvaisgones.fr**

Le 23 avril à 19h

Bienvenue les bébés du 2 ! Réunion d'information pour tout savoir sur les modes d'accueil liés à la petite enfance. À la mairie et en visioconférence.

➕ **Informations et inscription au 04 26 84 19 47.**

2^e

Mairie du 2^e
2 rue d'Enghien
69002 Lyon
04 78 92 73 00
mairie2@mairie-lyon.fr
mairie2.lyon.fr
Facebook et X :
Mairie2Lyon



Démocratie et savoir-faire

Les 15 et 22 mars prochains, les Lyonnais sont appelés à voter pour les élections d'arrondissements, municipales et métropolitaines. Ce rendez-vous démocratique est un temps fort, permettant à chacun de s'exprimer sur l'avenir de son arrondissement, de sa ville. Pour assurer le bon déroulement de l'organisation des scrutins, la Mairie du 2^e arrondissement recherche encore des habitants souhaitant s'engager pour la tenue des bureaux de vote, et ainsi participer concrètement à la vie citoyenne. Si le calendrier démocratique structure ces prochaines semaines, il n'interrompt en rien l'action quotidienne de la Mairie pleinement mobilisée au service de ses habitants et de la vie locale. Le 21 avril, la Mairie du 2^e arrondissement recevra une nouvelle fois, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, des artisans afin de faire découvrir ou présenter aux Lyonnais différents corps de métiers, parfois méconnus, mais qui participent à la vie et l'histoire de notre territoire.

Le Maire du
2^e arrondissement

3^e **Mairie du 3^e**
18 rue François-Garcin
69003 Lyon
04 78 95 83 50
mairie3@mairie-lyon.fr
mairie3.lyon.fr
Réseaux sociaux :
@Mairie3Lyon



Les 15 et 22 mars, je m'engage !

Comme vous avez pu le lire à travers les pages de ce magazine, le prochain scrutin à Lyon revêt un caractère exceptionnel avec l'organisation d'un triple vote, inédit par sa complexité. Trois élections, trois parcours avec leurs propres enveloppes, isolements et urnes... Tout a été minutieusement préparé pour garantir à chacune et chacun un vote fluide, sécurisé et conforme aux règles démocratiques. Les services municipaux, les agents et les élus sont pleinement mobilisés pour que ces journées se déroulent dans les meilleures conditions. Mais la réussite de ce temps fort citoyen repose aussi sur l'engagement de bénévoles. Nous avons besoin de volontaires pour tenir les bureaux de vote. S'impliquer pour la démocratie, c'est la faire vivre concrètement, alors n'hésitez plus, inscrivez-vous !

La Maire du
3^e arrondissement

Mise en service des lignes TB12 et T6



Voici venue la fin des travaux, merci aux riverains, habitants, commerçants et usagers pour leur patience.

Deux infrastructures de transport sont mises en service en ce mois de février dans le 3^e : les lignes du bus à haut niveau de service TB12 et du tram T6.

Elles contribueront à améliorer les déplacements dans l'arrondissement et dans la métropole. Le prolongement du tramway T6 Nord, entré en fonction le 14 février, renforce les liaisons entre l'est lyonnais et les grands pôles de vie et d'équipements du secteur.

Le 28 février, c'est la ligne TB12, bus à haut niveau de service, qui reliera la Part-Dieu à la place Kimmerling puis aux Sept-Chemins. Elle circulera sur la route de Genas et l'avenue Félix-Faure.

Ces projets ont aussi permis l'aménagement de l'espace public afin de sécuriser les cheminements et améliorer le cadre de vie.

Agenda

Exposition sur le droit à l'avortement

La Mairie du 3^e et le Centre social Bonnefoi vous proposent de plonger dans l'histoire locale de la lutte pour le droit à l'avortement, à travers une exposition du Planning Familial 69. L'exposition est gratuite et ouverte à toutes et tous **du 2 au 13 mars**, au Centre social Bonnefoi. Les bénévoles du Planning Familial la présenteront lors d'un temps convivial **le 11 mars à 16h30**. Retrouvez toutes les informations sur le site de la Mairie du 3^e : mairie3.lyon.fr

Festival Les chants de Mars

Du 12 au 26 mars, le festival Les chants de Mars fête ses 20 ans. Une programmation pointue et

festive qui célèbre les musiques francophones, à retrouver partout dans Lyon et dans le 3^e arrondissement aux Rancy à la Maison Pour Tous, à la salle Barbara de la MJC Montchat, et à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu. Plus d'infos sur : leschantsdemars.com (lire aussi page 18)

Carnaval populaire de la Guill'

Rendez-vous **le 4 avril** pour la seconde édition du carnaval populaire de la Guill' ! En attendant, ateliers gratuits de création de masques et costumes avec la Collective Esque et le théâtre de l'Élysée. Plus d'informations auprès de la Maison Pour Tous des Rancy - 249 rue Vendôme et au 04 78 60 64 01.

Ceci n'est pas une fable : la réhabilitation de La Fontaine

La réhabilitation complète du groupe scolaire La Fontaine a été votée lors du Conseil du 4^e arrondissement et du Conseil municipal de Lyon de décembre dernier. L'école est située place Flammarion, dans un périmètre patrimonial remarquable.

L'ensemble du groupe scolaire sera regroupé sur un seul site et bénéficiera d'un nouveau restaurant scolaire, d'une réorganisation et d'une rénovation complète des locaux, d'une amélioration de la performance énergétique, d'une mise en accessibilité avec l'installation d'ascenseurs, ainsi que de la végétalisation des cours.

Les travaux, réalisés en site occupé et en plusieurs phases, débiteront cet été pour une livraison prévue début 2029.

Des cours très nature

La cour nature de l'école maternelle Les Petits Canuts a été inaugurée en janvier dernier. Elle a été conçue en concertation avec les enfants et l'ensemble des acteurs de l'école.

Sur 720 m² auparavant entièrement bétonnés, la cour accueille désormais des îlots végétalisés, de nouveaux jeux et plusieurs espaces adaptés aux besoins de chaque enfant. Neuf arbres ont été plantés, appelés à grandir au même rythme que les élèves. Tables et chaises, petit mur d'escalade et parcours végétalisé complètent ces aménagements.



Agenda

Le 28 février de 9h15 à 15h15

"Mômes en fêtes", jouer, bouger, créer pour tous les corps et toutes les envies : repas partagé, cécifoot, théâtre, lecture labiale, rugby fauteuil, *goalball*, un événement gratuit, pensé et organisé par le Conseil d'Arrondissement des Enfants du 4^e. À la salle de la Ficelle. Pour connaître les événements près de chez vous, abonnez-vous à notre lettre d'infos, sur le site de la mairie du 4^e arrondissement : mairie4.lyon.fr.

Le 25 avril à partir de 18h

30 ans de l'association Agend'arts : bal dansant, animations, buvette et petite restauration. À la salle de la Ficelle. Entrée à prix libre. agendarts.wordpress.com

4^e **Mairie du 4^e**
133 boulevard de la Croix-Rousse
69004 Lyon
04 72 98 23 50
mairie4.lyon.fr
mairie4@mairie-lyon.fr
Instagram :
@mairielyon4
FB : @Mairie4lyon



Nos écoles publiques, un patrimoine vivant

Pour favoriser l'apprentissage des enfants, il est essentiel de leur offrir un cadre sécurisé, enrichissant et épanouissant. Ce sera notamment le cas pour l'école La Fontaine, dont la réhabilitation entre enfin dans sa phase opérationnelle, avec, notamment, l'aménagement de cours nature. La végétalisation des cours d'école apporte de nombreux bénéfices : elle renforce le lien des enfants avec la nature, favorise des pratiques pédagogiques plus apaisées et stimulantes, améliore le cadre de vie et contribue au rafraîchissement des espaces. Ainsi, nos écoles publiques se transforment pour le bien-être et la réussite éducative des jeunes Lyonnaises et Lyonnais.

Le Maire du
4^e arrondissement



Mairie du 5^e
14 rue D^r Edmond-
Locard
69005 Lyon
04 72 38 45 50
Annexe du
Vieux-Lyon
5 place du
Petit-Collège
04 78 42 13 81

mairie5@mairie-lyon.fr
mairie5.lyon.fr
Réseaux sociaux : Mairie5Lyon



Préserver la démocratie locale

Je remercie l'ensemble des élus du 5^e qui n'ont compté ni leur temps ni leur énergie pour être à l'écoute des habitants. Interpellés par leurs proches, leurs voisins, leurs commerçants ou des inconnus, les élus de proximité reçoivent les doléances et sont souvent à portée de colère. Et les femmes en politique - à Lyon comme ailleurs - restent la cible de réflexions sexistes. C'est sur ces élus que repose la démocratie locale, capables de porter la parole des habitants jusqu'au conseil municipal. Ce lien, la réforme de la loi PLM risque de le rompre : il est fort probable que demain, les élus du conseil municipal n'aient plus de lien direct avec les 9 arrondissements. Une réforme décidée depuis Paris, sans considération pour les collectivités et les contraintes logistiques d'un triple scrutin. Merci aux services municipaux et aux citoyens qui se démènent pour que la démocratie puisse s'exercer.

La Maire du
5^e arrondissement

Des jeunes élus du 5^e à l'ONU !

En janvier dernier, les jeunes élus des Conseils d'arrondissement des enfants (CAE) se sont rendus à l'ONU à Genève. Découverte du Palais des Nations, rencontre avec des diplomates ou encore suivi des échanges entre la délégation espagnole et le comité des Droits de l'Enfant au palais Wilson. Les jeunes élus ont non seulement pu en apprendre davantage sur les Droits de l'enfant, mais ont aussi participé aux réflexions, partagé leur point de vue et, peut-être, trouvé des vocations.



Des aménagements pour sécuriser les abords des écoles de la Favorite

Afin d'améliorer le cheminement piéton, en particulier celui des élèves des écoles à proximité, des aménagements seront réalisés avenue du Point-du-Jour. La réorganisation d'arceaux vélos permettra d'éviter le stationnement sauvage devant l'école maternelle et le parvis sera réaménagé pour offrir un espace d'attente plus confortable pour les parents. Deux coussins berlinois seront créés pour réduire la vitesse en amont du carrefour et la signalétique et le marquage au sol rendront visible la proximité d'une école. Des réalisations prévues pour février (sauf météo contrariante).

Agenda

Balades urbaines

"Matrimoine du 5^e : les femmes dans l'espace public du 5^e". La Mairie du 5^e vous propose de découvrir les balades urbaines à la découverte du Matrimoine du 5^e. Ces balades de 5 à 8 kilomètres sont accessibles à partir de 10 ans et jusqu'à 99 ans, à condition de pouvoir randonner dans la ville. Une carte et un livret vous seront fournis.
Les 1^{er} mars de 10h à 12h, 4 mars de 14h30 à 16h30, 5 mars de 14h30 à 15h30, 7 mars de 10h à 12h, 11 mars de 14h30 à 16h30.

➕ **Sur inscription sur**
mairie5.lyon.fr.

Exposition

Visite commentée de l'exposition *Matrimoine du 5^e : les femmes dans l'espace public du 5^e*. La Mairie du 5^e vous propose de découvrir l'exposition sur le Matrimoine du 5^e via une visite commentée en extérieur. Une carte et un livret vous seront fournis.
Les 2 mars de 16h à 17h, 7 mars de 9h à 10h, 12 mars de 10h à 11h, 12 mars de 17h à 18h.

➕ **Sur inscription sur**
mairie5.lyon.fr.

Inauguration

Inauguration de la Rue aux enfants de l'école Les Gémeaux **le 3 mars de 16h30 à 17h30**, 52 rue Pierre-Valdo.

Conférences Tête en l'air

L'association Tête en l'air vous invite à assister à deux conférences mêlant santé, histoire et société.

Le 26 février à 18h30, "Des cavernes aux supermarchés : l'histoire folle de la perte de nos sens" explorera l'évolution de notre alimentation, de la préhistoire à l'ère des aliments ultra-transformés, et ses effets sur notre corps et notre cerveau. Elle sera animée par Dominic Cellier, médecin nutritionniste à Lyon, expert en prévention santé et auteur engagé.

Le 22 avril à 18h30, place à l'histoire locale avec "Les deux révoltes des canuts". Dans la salle du Conseil, 1^{er} étage de la mairie.

➕ **Inscription à protocole.ma6@mairie-lyon.fr.**



Une conférence autour du musée des Tissus

La Société des Amis du Musée, en partenariat avec la Mairie du 6^e arrondissement, organise une conférence **le 27 avril à 18h30**, en salle du Conseil (1^{er} étage de la mairie). Intitulée "L'analyse textile, expliquée à partir des collections du musée",

elle sera animée par Julia Gazères, chargée des analyses textiles au musée des Tissus de Lyon. Fondée en 1926, la Société des Amis du Musée contribue activement au rayonnement du musée des Tissus par des actions culturelles et pédagogiques.

➕ **Inscription à protocole.ma6@mairie-lyon.fr, réf. "SAM".**



Agenda

Les 25 mars et 22 avril de 14h30 à 20h
Déchèterie mobile, place Elmaleh.

Le 2 avril de 13h30 à 16h
Dépôt de dons éphémère pour le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, grande salle des Beaux-Arts, 1^{er} étage, à la mairie.



Mairie du 6^e
58 rue de Sèze
69006 Lyon
04 72 83 15 00
mairie6.lyon.fr
mairie6.messagerie
@mairie-lyon.fr
facebook.com/
Mairie6Lyon/
instagram.com/
mairie_lyon6/



Un printemps de renouveau et d'engagement

Alors que le printemps s'installe, notre arrondissement entre dans une période de transition marquée par la fin d'un mandat.

C'est le moment de revenir sur les actions menées collectivement et de réfléchir aux enjeux qui façonnent notre quotidien : qualité des espaces publics, sécurité, mobilité, soutien aux commerces et associations locales.

Cette période rappelle l'importance de l'engagement citoyen : chaque initiative locale renforce le lien social et la vitalité du territoire. Les rendez-vous de quartier et actions de proximité favorisent les échanges et la convivialité. En ce printemps, nous souhaitons à toutes et à tous de belles perspectives et un nouveau porteur d'ambitions communes pour le 6^e arrondissement.

Le 1^{er} adjoint

(pour le maire, empêché par application de l'article L.2122-17 du CGCT)

7^e

Mairie du 7^e
16 place Jean-Macé
69007 Lyon
04 72 73 68 00
mairie7.lyon.fr
mairie7@mairie-lyon.fr
Réseaux sociaux :
Mairie7Lyon



Merci pour votre engagement !

Si le 7^e a pu évoluer et accueillir ces dernières années de nombreux projets et actions, c'est avant tout grâce à vous. Grâce à votre implication, notre arrondissement s'affirme comme un territoire accueillant, solidaire et plus agréable à vivre. Je souhaite, à travers ces quelques lignes, remercier l'ensemble de celles et ceux qui s'engagent au quotidien : associations, Conseils de quartier, commerçants, acteurs publics et privés. Par la diversité de vos initiatives, vous contribuez à faire du 7^e un arrondissement vivant et singulier. Le printemps sera marqué par de nouvelles réalisations et de nombreux temps de convivialité : l'ouverture d'un parc près de la Cité Jardin, la fin des travaux au parc Blandan, ainsi que des fêtes de quartier et des festivals. Autant de moments qui viendront, une nouvelle fois, illustrer l'énergie et l'esprit collectif qui font la force du 7^e.

La Maire du
7^e arrondissement

Élections : nouveaux lieux de vote

Pour la première fois, les Lyonnaises et les Lyonnais vont voter trois fois les 15 et 22 mars prochains. Pour accueillir de nouveaux bureaux de vote, certains lieux de vote sont modifiés. Ainsi, 6 bureaux de vote (BV) sont déplacés :

- Si vous votiez à l'école Gilbert Dru (BV 705 et 706), vous voterez au gymnase Clemenceau, 66 rue Béchevelin.
 - Si vous votiez à l'école Crestin (BV 724), vous voterez à l'école Daubié, 41 rue Victorien-Sardou.
 - Si vous votiez à la MJC Jean Macé (BV 725, 726, 727), vous voterez à l'école Frida Kahlo, 1 place Elsa-Cayat.
- Vous pouvez vérifier l'adresse de votre bureau de vote sur votre carte d'électeur ou sur cartes.lyon.fr/elections.

Pour toute question, contactez le service élections de la Mairie du 7^e : ma7_elections@mairie-lyon.fr ou 04 72 73 68 00.

Seuls les nouveaux électeurs ou ceux ayant déménagé dans l'arrondissement recevront une nouvelle carte d'électeur quelques jours avant le scrutin. Elle n'est pas obligatoire pour voter alors qu'un titre d'identité (carte d'identité / passeport...) est exigé. (lire aussi pages 10 à 15)



Le 7^e a des idées !

Lors de la 2^e édition du Budget participatif, 16 projets ont été retenus par les habitantes et habitants. Plusieurs réalisations sont déjà engagées dont la sécurisation de la cour de l'école Gilbert Dru qui prévoit une reprise des sols, un renforcement de l'éclairage et des plantations. Deux projets font l'objet d'une concertation avec les usagers : l'amélioration de l'aire de jeux sur les quais face à l'hôpital Saint Joseph Saint Luc et de l'aire canine du parc Blandan. En parallèle, les Conseils de quartier ont déposé des propositions dans le cadre de l'Appel à projets en faveur des initiatives des Conseils de quartier (Apicq). Par exemple, l'organisation du festival Festiv'ailes à Gerland et la balade patrimoniale "La Guillotière, le tour du monde en 120 minutes". Les projets financés seront connus fin février.

➕ d'infos sur mairie7.lyon.fr

Agenda

Le 24 février à 17h

Inauguration de la rue Garibaldi après travaux. Rendez-vous à la station de métro Garibaldi.

Le 5 mars à 18h30

Conférence et DJ set avec le Café Rosa, sur le féminisme et l'intersectionnalité, à la mairie.

Les 15 et 22 mars de 8h à 20h

Élections municipales et métropolitaines.

Le 20 mars à 17h

Print'Time par le Centre social de Gerland, place des Pavillons.

Ouverture de la crèche Dumont



Ça y est ! La nouvelle crèche Dumont a ouvert ses portes. Au cœur du quartier Grand Trou, au milieu d'un grand jardin arboré, 48 nouveaux berceaux ont été créés dans le quartier. Les nouveaux locaux accueillent pour l'instant les 40 enfants de la crèche Weil qui engage pour quelques mois une cure de jeunesse bien méritée.

Fin des travaux à l'école Herriot

L'école Édouard Herriot a connu des travaux de réhabilitation. Elle compte désormais une nouvelle classe, des sanitaires rénovés, un nouvel ascenseur pour accueillir les

enfants en situation de handicap, sans compter les travaux d'amélioration du confort thermique qui rendront les lieux plus agréables en période de forte chaleur !



Agenda

Le 7 mars à 14h30 et 16h30

Spectacle *Place des Héroïnes*. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la compagnie Acte présente un spectacle chorégraphique en plein air célébrant la place des femmes dans l'espace public. Casque audio sur les oreilles, le public partage un moment poétique avec 2 danseurs, un musicien et 20 personnes complices. Place Mendès-France. Réservation obligatoire sur compagnie-acte.fr.

Le 8 mars à 10h30

Présentation du "Parcours du matrimoine" du 8^e arrondissement. La commission "égalité" des Conseils de quartier du 8^e vous invite à découvrir le parcours inspirant de grandes figures féminines mises à l'honneur dans l'arrondissement. Rendez-vous devant l'école Simone Signoret.

8^e

Mairie du 8^e
12 avenue
Jean-Mermoz
69008 Lyon
04 72 78 33 00
mairie8.lyon.fr
facebook.com/
Mairie8lyon/



Le 8^e : un cœur battant pour 2026 !

En 2026, l'arrondissement écrit une nouvelle page de son histoire. Dès février, l'école Kennedy a ouvert ses portes, accueillant les élèves dans des locaux neufs. À ses côtés, le futur complexe sportif prend forme : piscine, gymnase, mur d'escalade et dojo promettent de devenir un lieu de vie et de partage pour tous les passionnés de sport.

Un peu plus loin, les Ateliers de la Danse sortent de terre. Leurs murs en pisé, écologiques et esthétiques, s'élèvent chaque jour un peu plus. Dès la rentrée 2027, danseurs et artistes y trouveront un espace dédié à la création.

Fin mars, la nouvelle place Pina-Bausch sera livrée. 3 800 m² de nature avec une centaine d'arbres, des rosiers, une aire d'ébat canine, des espaces de détente et une fontaine. Une esplanade ouvrira l'accès à la Maison de la Danse, renforçant le lien entre culture, nature et convivialité.

Le Maire du
8^e arrondissement

9e **Mairie du 9^e**
6 place du Marché
69009 Lyon
04 72 19 81 81
Annexe
La Duchère
8 place Gisèle-Halimi
69009 Lyon
04 78 66 80 70
mairie9.lyon.fr



Merci !

Alors que s'achève cette mandature, ce dernier édito est pour moi l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de dire combien ces six années au service des habitantes et des habitants du 9^e arrondissement ont été riches et engagées. Agir au plus près du quotidien, accompagner les initiatives locales, faire vivre les quartiers, soutenir les associations et les événements qui rythment l'année : c'est cette proximité qui a guidé l'action municipale et animé la vie du 9^e.

Avant de tourner cette page, je souhaite vous inviter une dernière fois à partager ces moments qui font le lien entre nous, venez au Carnaval, temps festif et convivial, ouvert à toutes et tous. Les semaines à venir seront aussi marquées par un triple scrutin lyonnais : un temps démocratique essentiel. Je vous invite à vous mobiliser pour voter, et, pour celles et ceux qui le peuvent, à participer à la tenue des bureaux de vote. Merci à toutes et tous pour votre confiance, votre engagement et votre attachement à ce bel arrondissement.

La Maire du
9^e arrondissement

La Mairie du 9^e fait son cirque !

Le 9^e arrondissement vous donne rendez-vous le 28 février à partir de 13h30, place du Marché, pour son Carnaval sur le thème du cirque ! Cette année, pas question de rester dans les gradins : le quartier se transforme en véritable piste aux étoiles, où chacun est invité à entrer sous le chapiteau !

Clowns malicieux, acrobates audacieux, dompteurs imaginaires et artistes en herbe sont attendus pour faire le plein de rires, de créativité et de bonne humeur. Un moment festif à partager sans modération, en famille, entre amis ou entre voisins.

Au programme : maquillage, initiation au cirque, défilé, musique, crêpes et boissons chaudes !



Travaux à la mairie

Dans le cadre de travaux de rénovation de ses locaux, la mairie connaîtra une période de déménagement au mois d'avril.

Voici les premières dates clés à retenir :

Les mariages : à compter du 1^{er} mars et jusqu'à la réintégration des locaux après rénovation, les célébrations ont lieu à l'Agora (3 place du Marché), uniquement sur réservation, les jeudis matins, samedis matins et le 3^e samedi après-midi, sous réserve de l'accord du prochain exécutif municipal.

L'état civil : la mairie fermera temporairement du 4 au 18 avril, l'accueil du public sera alors assuré à la mairie annexe de La Duchère (8 place Gisèle-Halimi). Puis, à compter du 20 avril, le public sera accueilli à l'espace Jean Couty (rue de la Pépinière-Royale/Gorge-de-Loup).

Le chantier de rénovation de la mairie du 9^e débutera en avril prochain. Le bâtiment sera mieux isolé et équipé de nouvelles fenêtres. Des panneaux solaires seront installés et le désamiantage sera réalisé. Les habitants bénéficieront de nouveaux espaces d'accueil, plus accessibles, plus lumineux et plus chaleureux. Le projet s'inscrit aussi dans une démarche de réemploi des matériaux et de réduction de la consommation d'énergie. Livraison prévue à l'été 2027.

À l'écoute

Une question, un commentaire, une remarque d'intérêt général ? Vous pouvez contacter la rédaction du magazine municipal à l'adresse suivante : aufildelyon@mairie-lyon.fr

Pour contacter la Ville de Lyon :

LYONendirect 04 72 10 30 30 • lyon.fr

@villedeLyon



Ambiance féérique et souvenir des fêtes, Gladys nous partage cette photo de la place Ambroise-Courtois (8^e) sous la neige. Qu'elle en soit remerciée.



Envie de sortie ? Ne ratez pas la sélection culture de la Ville de Lyon sur Facebook et Instagram.

Au programme : concerts, théâtre, festivals...

Chaque début de mois, les dates à ne pas manquer des prochaines semaines.

Chaque mercredi, la mise en avant d'un événement des jours suivants, comme ici aux Célestins.



MAJORITÉ

LES ÉCOLOGISTES

L'heure de la gratitude

Sur un voilier, on dit souvent qu'il n'y a pas de mauvais vent lorsqu'on sait où l'on va et qu'il n'y a pas de mauvais vent pour celles et ceux qui savent garder leur cap. Et, pour garder le cap, encore faut-il savoir d'où l'on vient, mais surtout où l'on va ! Alors que ce premier mandat s'achève, nous pouvons dire que nous sommes non seulement fières et fiers du travail accompli, mais aussi fières et fiers de l'avoir réalisé au sein d'un groupe d'élus émanant de la société civile, en majorité non encartés et non partisans. L'étiquette était ici moins importante que l'éthique, ce cadre commun animé par des valeurs fortes, l'environnement, la justice sociale ou encore la démocratie de proximité. Nous avons mis toute notre énergie pour adapter notre ville aux enjeux de demain et nous avons fait des choix quant à l'allure avec laquelle nous avons enclenché ces grands changements. Il est arrivé que certains et certaines jugent que nous sommes allés trop vite : ces témoignages nous ont amenés à modifier certains projets, afin que personne ne se sente entravé dans son quotidien. À l'heure où tout doit être immédiat, et alors que certains plaident parfois pour que la politique devienne un business avec un retour sur investissement rapide, nous devons nous rappeler que la politique appelle le temps long et la préparation de l'avenir et les bénéfices d'une politique se font parfois pleinement sentir après plusieurs mois ou années. Les arbres qui feront de l'ombre aux Lyonnaises et aux Lyonnais doivent être plantés dès aujourd'hui ! Ce premier mandat nous a permis de changer le présent de toutes et tous, mais aussi de planter les graines de la transformation du quotidien à laquelle aspirent les Lyonnaises et les Lyonnais : viendra ensuite le temps de profiter, d'apprécier, d'évaluer. Dès aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir : la plupart des travaux touchent à leur fin et de nouvelles lignes de transport seront bientôt opérationnelles. Alors que cette mandature touche à sa fin, nous souhaitons saluer chacun et chacune des 102 élues et élus de notre groupe, pour leur immense implication, pour ce travail en proximité, au quotidien et leur engagement à faire évoluer notre ville, à mettre en œuvre nos promesses, pour le quotidien des Lyonnais et des Lyonnaises d'aujourd'hui, mais aussi pour celles et ceux qui y habiteront demain. Nous sommes donc particulièrement reconnaissants envers cet équipage soudé et solidaire, où chacun et chacune a su garder son poste, a su se faire confiance et qui a pu constater tout au long du mandat, qu'après les avis de tempête viennent toujours des vents meilleurs. Bien sûr, rien n'aurait été possible sans l'engagement et le professionnalisme hors pair des agentes et des agents de la Ville de Lyon et du Centre Communal d'Action Sociale, toutes et tous engagés pour le maintien du service public de proximité et la cohésion sociale. Sur le terrain, les habitantes et les habitants, dans la pluralité de leurs vécus et de leurs opinions, nous poussent chaque jour à faire mieux et à leur donner le meilleur pour que Lyon soit une ville qui abrite un service public de qualité et où il fait bon vivre pour chacun et chacune d'entre nous. À vous toutes et tous, nous disons également merci. Les valeurs que nous croyions partagées par l'ensemble des partis politiques, qu'elles concernent les droits humains, la protection

de l'environnement ou la lutte contre les discriminations, sont plus que jamais fragilisées. Le contexte international est inquiétant, et notre pays subit également des vents contraires, poussés par le populisme et la xénophobie. Mais ce mandat est porteur d'un espoir : celui d'une politique qui tisse des liens, qui embellit et qui prépare l'avenir. Pour que dans quinze ans, à l'ombre des arbres plantés, dans les cours ombragées des écoles rénovées, Lyon continue à aller de l'avant et à rayonner, forte de ses valeurs humanistes et de son élan collectif.

Gautier Chapuis et Philomène

Récamier, co-président-es du groupe Les Écologistes

➔ lesecologistes@mairie-lyon.fr

SOCIALISTE, LA GAUCHE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

Lyon est et restera une ville sociale et solidaire

Alors que la précarité progresse, notre responsabilité est de ne laisser personne au bord du chemin. Cela passe par un accueil digne des personnes à la rue : mise à l'abri, accès à l'hygiène, accompagnement social, orientation vers les soins et les droits, et travail avec les associations qui pratiquent, chaque jour, la solidarité lyonnaise. Cela passe aussi par l'école, première des égalités. Nous défendons des établissements sûrs, apaisés, où chaque enfant peut apprendre dans de bonnes conditions, avec des équipes éducatives soutenues et un périscolaire de qualité. Et, parce qu'un repas équilibré ne doit pas dépendre du portefeuille des parents, nous portons une cantine accessible à toutes et tous, grâce à une tarification sociale juste. Notre cap est clair : une ville qui protège, qui éduque, qui respecte. Une ville qui fait de la dignité un principe et de la solidarité une action quotidienne, quartier par quartier. Nous devons continuer à développer les services publics du quotidien.

Sandrine Runel, Philippe Prieto, co-présidents

Laurent BOSETTI

Le Chêne et le Roseau

(...)
Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos ;
Mais attendons la fin. Comme il disait ces mots,
Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût porté jusque-là dans ses flancs.
L'Arbre tient bon ; le Roseau plie.
Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au Ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'Empire des Morts.
Jean de La Fontaine

➔ laurent.bosetti@mairie-lyon.fr

Adrien DRIOLI

Gauche Républicaine et Socialiste

Depuis 2020, mon action d'élu municipal à Lyon s'inscrit dans une ambition claire : défendre le vivre-ensemble, l'humanisme lyonnais et avoir une présence régulière à vos côtés. La majorité municipale a développé les solidarités et les services publics afin que chacune et chacun trouve sa place dans notre ville. Face aux replis identitaires et à la montée de l'extrême droite, il est essentiel de poursuivre la construction d'une ville solidaire, engagée dans la transition écologique et fidèle aux valeurs républicaines, notamment la fraternité et la laïcité. Fier d'avoir contribué aux débats démocratiques et respectueux, ainsi qu'à l'action de la majorité municipale de gauche.

➔ adrien.drioli@mairie-lyon.fr

Tristan DEBRAY

Les Droits de l'enfant méritent plus que des intentions

En 2020, très peu de villes françaises avaient innové, à l'instar de la nôtre, en créant une délégation dédiée à la place de l'enfant dans la ville. En ce début d'année, de nombreuses promesses de créer une délégation spécifique aux Droits de l'enfant voient le jour, partout en France. Gageons qu'elles seront tenues, car il y a encore à faire pour inscrire durablement l'enfance au cœur des politiques publiques. Comme le disait Nelson Mandela, « rien ne révèle mieux l'âme d'une société que la façon dont elle traite ses enfants », et le phénomène des « no kids zones », espaces ostensiblement discriminants, nous donnent une idée du chemin qu'il reste à parcourir.

➔ tristan.debray@mairie-lyon.fr

Alexandre CHEVALIER

Texte non parvenu

OPPOSITION

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS
Un dernier mot

Chers Lyonnaises, chers Lyonnais. Voici six ans que nous avons endossé le rôle d'élus d'opposition. Pendant ce mandat, nous avons adopté une ligne claire, équilibrée, entre une majorité peu encline à la concertation et une opposition de droite trop souvent caricaturale. Nous nous sommes tenus à une attitude parfois critique, mais toujours constructive, pour tenter d'améliorer autant que possible les propositions de la majorité. Avec des avancées partielles, comme par exemple sur les effectifs de policiers municipaux. Et, bien que l'exécutif ait été trop souvent sourd à nos efforts, nous sommes fiers d'avoir pu vous représenter. Fiers d'avoir pu parler pour ces Lyonnais ne voulant pas choisir entre politiques sociales et économiques, entre préservation de l'environnement et construction de logements, entre l'ambition et le dialogue. En bref : fiers d'avoir porté la voix d'une ville sûre de sa force, ancrée dans le réel pour mieux se tourner vers l'avenir.

Georges Képénékian, Béatrice Gailliot, David Kimelfeld, Laura Ferrari.

➔ progressistes.republicains@gmail.com

Samira BACHA-HIMEUR

Texte non parvenu

CŒUR LYONNAIS

À l'écoute, vraiment ?

Alors que les Lyonnais auront à se prononcer 3 fois les 15 et 22 mars - arrondissement, ville et métropole - pour choisir leurs représentants pour les 6 prochaines années, il est utile de revenir sur ce qui a été la pratique du pouvoir de la majorité sortante rassemblant des élus écologistes, socialistes et d'extrême gauche. Cette majorité proclamait en juillet 2020 par la voix du Maire nouvellement élu « vouloir convaincre et non pas imposer » ou encore « faire avec les Lyonnais et les Lyonnaises car rien de grand ne peut se faire sans eux ou contre eux ». Est-ce réellement ce à quoi nous avons assisté ? Non, pas vraiment ! Ainsi sur les pistes cyclables intéressantes de notre ville, les participants aux concertations qui se sont déroulées étaient à 62,6 % des hommes quand ils ne sont que 47,1 % à Lyon et âgés de 30 à 59 ans à 66,9 % pour 43,5 % des Lyonnais (hors 0-14 ans). Cette écoute sélective est aussi perceptible en interne au sein du personnel de la Ville de Lyon. Alors que peu d'équipements nouveaux ont vu le jour sous ce mandat en dehors de ceux lancés par l'équipe précédente et que dans un domaine important pour la Ville comme l'éducation, les effectifs scolaires ont fondu de près de 4 900 élèves, la Ville a créé 464 postes entre 2021 et 2024. Est-ce que pour autant nos concitoyens comme les agents de la Ville constatent une amélioration du service qui leur est proposé, pour les uns ou de leurs conditions de travail, pour les autres ? Aux Lyonnais de juger mais concernant les agents de la Ville et notamment ceux relevant de la catégorie C (près de 60 % des effectifs), ils n'étaient en 2025 que 55 % à dire qu'ils « pourraient recommander de travailler à la Ville » ce qui est révélateur. La prochaine équipe municipale se devra de faire une politique pour tous et non pour quelques-uns ; c'est là le défi.

Pierre Oliver, président,
et les élus du groupe

➔ coeurlyonnais@mairie-lyon.fr

AUTRES NON-INSCRITS

Fouziya BOUZERDA

Absence d'ambition sous le mandat écologiste

Il aura fallu attendre la campagne électorale pour entendre Bruno Bernard et Grégory Doucet parler d'attractivité. Pourtant, depuis cinq ans, acteurs économiques et touristiques alertent sur une dégradation. Les chiffres sont sans appel : les investissements via OnlyLyon sont passés de 6,4 M€ en 2022 à 5 M€ en 2025. Dans le même temps, les créations d'emplois chutent de 20 000 à 2 000. Plus alarmant, la part d'emplois dépendant de la subvention publique atteint désormais 45 %, contre 7 % auparavant. S'y ajoutent une gestion excessivement fonctionnarisée, une absence de vision d'aménagement et un manque de cohérence avec les transports. Un changement de politique est désormais urgent.

F. Bouzerda

Nathalie Perrin-Gilbert

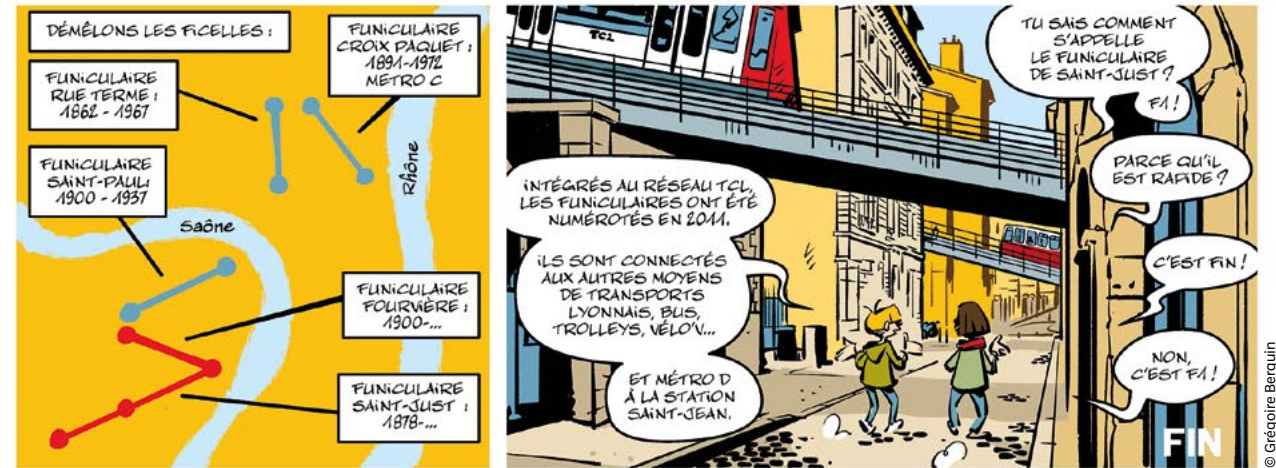
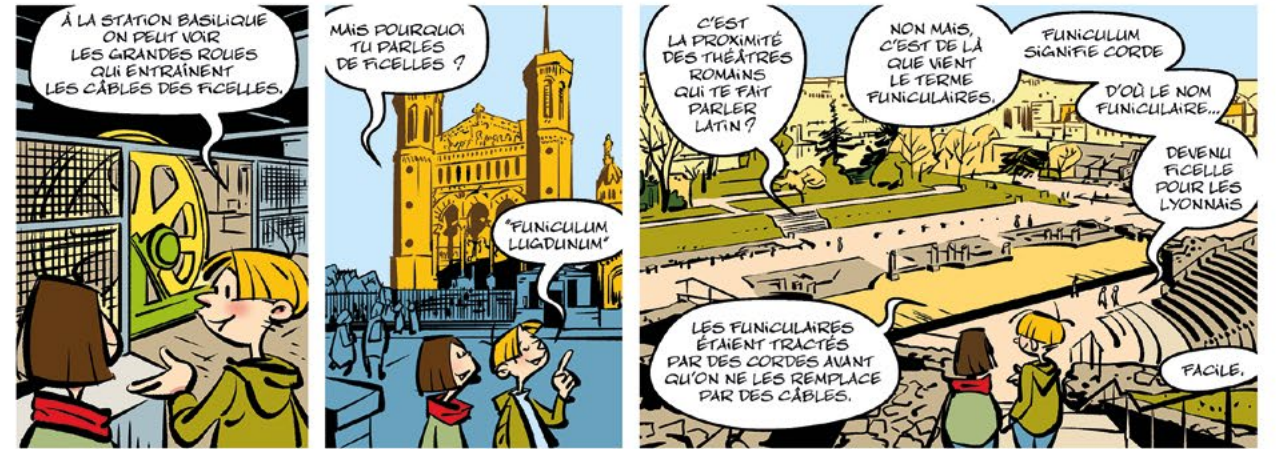
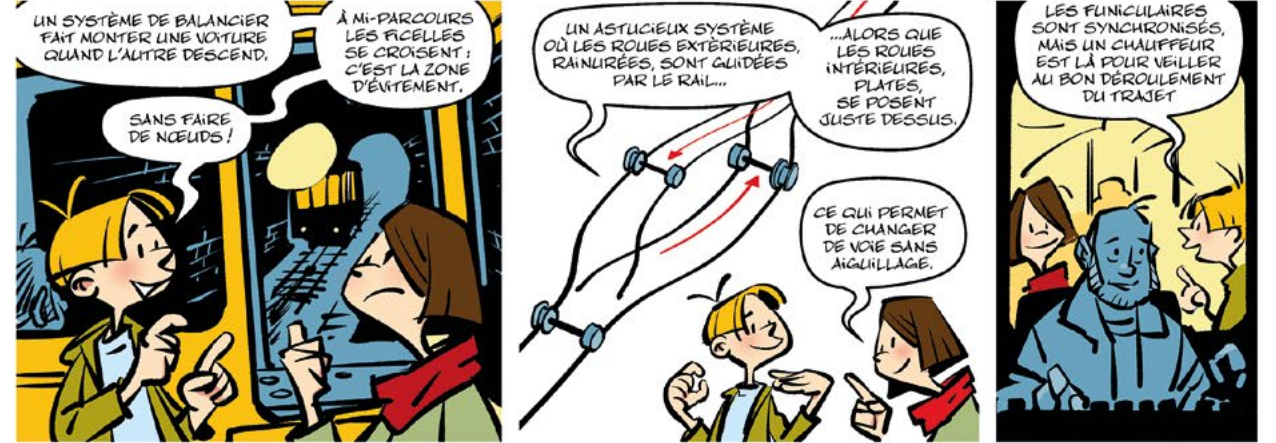
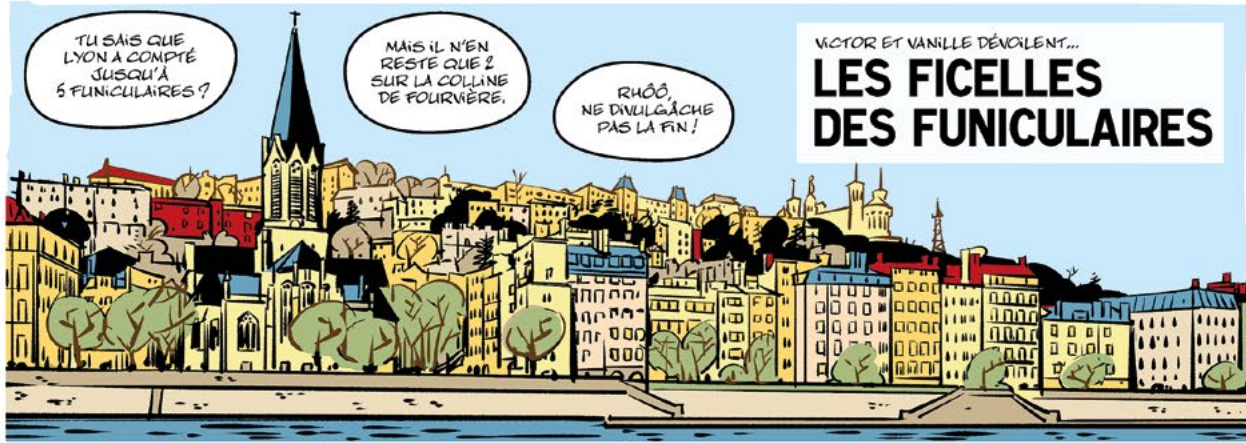
Texte non parvenu

Delphine BORBON

Texte non parvenu

Étienne BLANC

Texte non parvenu



ÉLECTIONS MUNICIPALES
ET MÉTROPOLITAINES

15 & 22 MARS 2026

**Les 15 et 22 mars,
je suis assesseur !**

**Hein ?!? tu prends
l'ascenseur ?!** 🤔

**Non, je tiens un
bureau de vote !** 🗳️💪



La Ville recherche des volontaires, inscription
en ligne ou en mairies d'arrondissement.

lyon.fr